Comptes-rendus d'activités SNNL 2016

5)- 26 mai 2016 : Falnuée à Mazy

Parcours du bois à la pelouse.
Météo radieuse, 23°.
16 participants, guide André Smoos.
Le parcours se situe dans le carré IFBL G52313.
Avec l'aimable autorisation d'Eric JOTTRAND, propriétaire et gérant du golf de Falnuée qui nous a accueillis au début de notre activité.



Le soleil récompense la fidélité des participants

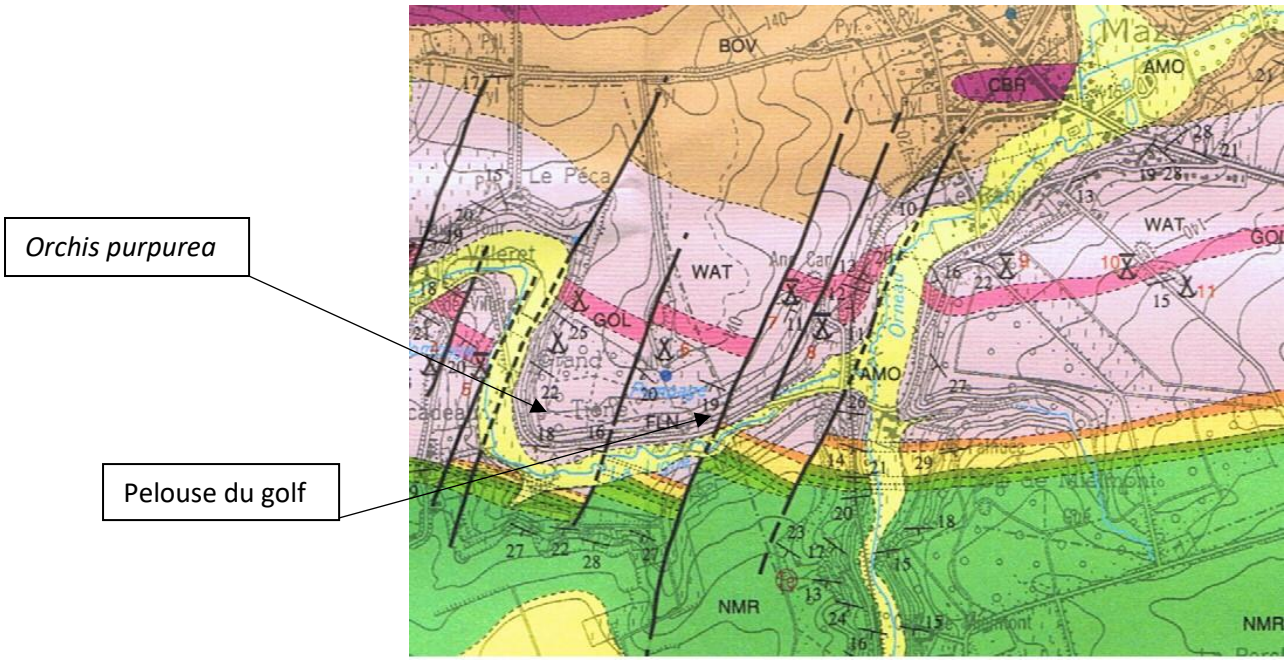
Le groupe, à la file indienne, traverse le pré de fauche en suivant la trace d'un tracteur passé avant nous. Je remercie le respect du travail du cultivateur qui n'aurait pas apprécié que son herbe soit écrasée par un passage sauvage à travers tout. Le plaisir de passer de bons moments avec chacun de vous en est décuplé.

Pourquoi retourner à Falnuée alors que nous y sommes passés en 2014 ? C'était fin août et les floraisons sont bien différentes au mois de mai. De plus, c'était l'occasion de voir *Orchis purpurea* en pleine floraison : raté ☹. S'il a bien fleuri juste avant notre passage, il a été complètement mangé par un animal dont l'identité nous échappe. Autour d'une rosette échappée du gueuleton, la Mercuriale ressemblait à une dentelle. De plus, l'éclaircie réalisée pour favoriser l'Orchis, a donné du tonus au Lierre qui développe son manteau sur la surface de la clairière. Perpétuelle remise en question de la gestion des sites naturels !

Le bois qui couvre le versant gauche de la Ligne, affluent de l'Orneau, présente un sol argilo-calcaire. La flore nous invite à y croire : *Hypericum hirsutum, Mercurialis perennis, Hedera helix, Acer campestre, Orchis purpurea*, …

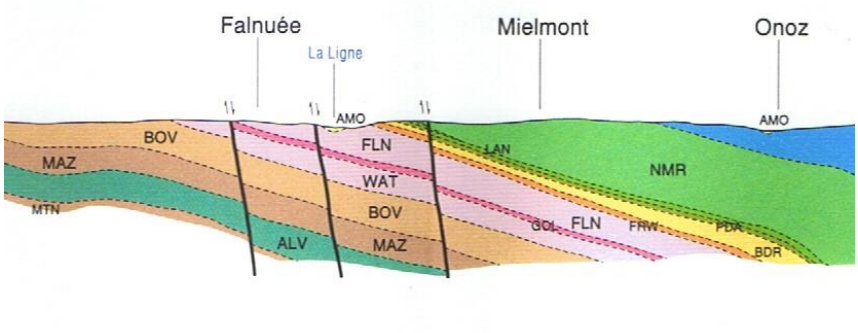
La lecture de la carte géologique nous le confirme.

Situation sur carte géologique :



Extrait de la carte géologique de Fleurus Spy (47/1-2)
Bernard Delcambre et Jean-Louis Pingot

Formation de Rhisnes (dévonien supérieur) :
FLN : Membre de Falnuée calcaire noduleux, schiste à nodules calcaires
GOL : Membre de Golzinnes calcaire noir très fin ; veine marbrière du Noir de Mazy
WAT : Membre de Watiaumont calcaire noduleux



Coupe nord-sud à l'axe de Falnuée

Ne dites plus « Bassin de Namur » ou « Synclinorium de Namur », mais ***Ecailles et massifs renversés de Haine-Sambre-et-Meuse*** (EMRHSM).

Souvenez-vous comment se représenter de manière simpliste le déplacement des couches sédimentaires les unes par rapport (aussi dessus dessous) aux autres suite aux poussées tectoniques. La nappe qui ondule quand on la pousse d'un côté sur une table et qu'elle est bloquée à l'autre extrémité. La table reste en place: elle figure un terrain autochtone, ici le massif Cambro-Silurien du Brabant. Imaginons plusieurs nappes qui glissent les unes sur les autres. Les supérieures supportent moins de poids et celle du dessus offre moins de surface de frottement ; elles se déplacent sur une plus grande distance (allochtone) que la nappe inférieure (parautochtone) dont le déplacement est

plus limité. Cet exemple est donné pour comprendre le principe, mais la réalité est infiniment plus complexe. On peut ajouter, comme pour une banquise en débâcle, que les couches non seulement se plissent, mais se faillent, se rompent, se brisent, se chevauchent, se dressent, même se renversent et cela dans tous les sens. Au bois de Chaumont à Floreffe, nous avons vu qu'un lambeau peut être arraché et déplacé et se retrouver au milieu du jeu de quilles. C'est avec les techniques actuelles (sondages en grande profondeur, diagraphie acoustique, sismique par réflexion et réfraction…) que les géologues parviennent à en comprendre un peu plus.
Les dépôts de la Formation de Rhisnes datent d'environ 375 Ma (âge Frasnien). Notre région se situait à 20° de latitude sud, soit une zone sub-tropicale. La faune marine riche de ces mers chaudes explique la présence d'une quantité importante de calcaire.
Pour plus d'informations, je vous renvoie à l'article de Jean-Louis Giot paru dans le bulletin printemps 2016 de notre société sœur, les Naturalistes de Charleroi.



Grâce à ce dégagement en crête du talus d'un chemin, la partie supérieure de la roche apparaît. Elle n'est pas compacte et se présente en un mélange de blocs et de terre. La structure n'est plus visible et l'altération en surface est importante. Le sol de végétation est assez profond. Ceci explique la dynamique du couvert herbacé de la pelouse.

Photo A. Smoos

Nous avons visité les deux parcelles de la pelouse (D et C) comme en 2014.
La diversité de la flore témoigne non seulement de la richesse du milieu mais également des modifications dues à l'exploitation variée réalisée par les différents propriétaires.
Je renvoie le lecteur au compte-rendu de notre huitième sortie 2014 (19 août).
De même, je joins à ce rapport un fichier reprenant les 118 espèces observées jusqu'à présent dont 13 de plus lors de notre passage.
La plus intéressante sur ce site étant *Acinos arvensis* que l'on retrouve le plus souvent sur affleurements rocheux.





Rencontre avec Jérémie GYON qui aide Eric JOTTRAND dans la gestion du site.
Un historique de la restauration de la pelouse se trouve à l'adresse :
http://www.gemblouxnature.be/les-projets/la-pelouse-calcaire-de-falnuee/
Pour la gestion par pâturage le choix a été porté sur le mouton de Soay.
*Le **mouton de Soay**, est une race primitive de mouton établie à l'état sauvage depuis plusieurs millénaires sur la minuscule île de Soay (d'une superficie d'1 km²), située dans l'archipel de Saint-Kilda, en Écosse. (Wikipedia).*



Bromus erectus

La parcelle « C » était encore ouverte lors de la restauration. Cette zone peuplée par le Brome érigé est le témoin d'une prairie calcicole de type Mesobromion. L'attente du gestionnaire est que ces espèces caractéristiques de la pelouse calcicole se propagent dans les zones périphériques de façon à obtenir une surface significative et ainsi de pérenniser le milieu. Toutefois, la variété des populations participe à la richesse observée actuellement. L'étude de la faune peut être également instructive. Par exemple, les espèces de fourmis sont à prendre en compte (voir article de la revue d'Ardenne et Gaume Volume 71 Fascicule 1 (http://ardenne-et-gaume.be/revue-parcs-et-reserves/) Philippe Wegnez attire l'attention des gestionnaires « Maintenir la biodiversité des fourmis passe donc aussi par le maintien de leur micro-biotope qui peut simplement être un arbre ou un groupe d'arbres ».

Les photos sont de Claude Delhaise.

André Smoos.

André SMOOS

0032473614750 Mobile
003281441046 Domicile
andre.smoos@skynet.be

Rue de la Chapelle Lessire, 63
B-5020 Malonne (Namur)
Belgique